

## 2. LA DÉTERMINATION DU « RAPPORT SALARIAL » A-T-ELLE CHANGÉ DEPUIS L'ENTRE-DEUX-GUERRES ET RÉCEMMENT ?

Avant la guerre régnait la régulation concurrentielle : le salaire nominal suivait l'activité avec un effort de cliquet à la baisse de plus en plus net. Ceci dit, il reste à expliquer la montée du salaire réel sur 1929-32 qui avait beaucoup surpris Sauvy et était restée complètement ignorée des intéressés ! D'où deux suggestions :

— affiner le traitement économétrique des élasticités des salaires nominaux par rapport aux prix en introduisant des élasticités différentes à la hausse et à la baisse (formalisation de l'effet cliquet) ;

— réintroduire dans l'analyse le secteur précapitaliste, certes dominé mais toujours présent et toujours essentiel pour déterminer le coût de la vie (agriculture, bâtiment, services, commerces). Une des dimensions de la crise est de modifier les rapports entre secteurs précapitalistes et capitalistes.

Après la guerre et parvenue à son zénith en 1968, domine la régulation monopoliste aux caractéristiques suivantes : indexation quasi-parfaite du salaire nominal sur le prix à la consommation, retards réduits, influence du chômage de moins en moins grande à mesure que le chômage augmente, aplatissement du cycle de l'emploi (main-d'œuvre de plus en plus stable) et rôle entraînant de certains secteurs (la métallurgie parisienne). Deux questions :

— Le tome II démontre qu'au-delà d'un certain seuil, la régulation monopoliste entre en crise. En-deçà les « projets » des salariés et des capitalistes sont compatibles et se résolvent en une inflation régulière. Au-delà, ces « projets » sont incompatibles et l'inflation s'accélère. Trois paramètres sont essentiels : le gain de salaire réel demandé par les salariés ; le décalage dans la perception des hausses de prix ; le rythme de la productivité. A la limite, s'il n'y a pas de décalage, si les salariés demandent davantage que les gains de productivité et si les capitalistes préservent une norme de taux de profit, l'inflation devient infinie. Ma première interrogation est donc simple : l'accélération de l'inflation à partir de 1968 n'est-elle pas le symptôme de ce que les projets des salariés et des capitalistes sont devenus sinon incompatibles du moins peu compatibles et donc que la régulation monopoliste est à ce moment entrée en crise ? Pour répondre à cette question de façon scientifique un travail « pointu » sur les élasticités-prix et les décalages serait très utile.

— Ma deuxième question porte sur la sortie de la crise, dont une dimension essentielle est, la crise du « rapport salarial ». Plusieurs sorties sont concevables : soit un retour en arrière à la régulation monopoliste d'autrefois à la faveur d'un déplacement du rapport de force capitalistes/salariés. Cela s'est produit aux Etats-Unis, en Allemagne, au Japon, dans ces éco-

nomies que l'on appelle « fortes » ; soit une régression qualitative à des fragments de régulation antérieure à la régulation monopoliste, c'est-à-dire régulation concurrentielle (concurrence par les prix entre producteurs, salaire selon la performance de l'entreprise ou de la branche ; « darwinisme » industriel pour les établissements, les entreprises et les travailleurs) dont la réémergence d'une « économie parallèle » en Italie (Cf. PIORE, Revue économique janvier 78) ou le renforcement du dualisme au Japon sont de bons exemples. Soit une avancée qualitative vers une nouvelle régulation dont, en bonne logique, nous devrions pouvoir déceler des embryons dans la réalité actuelle.

## 3. QUELS SONT LES CHANGEMENTS DANS LES FORMES DE LA CONCURRENCE ?

En régulation monopoliste, les entreprises visent et obtiennent un taux de marge (profit/ventes) ou de profit (profit/total du bilan) ou de rentabilité financière (profit net/capitaux propres). Il serait intéressant d'ailleurs de savoir quel est le taux le plus pertinent, sachant qu'avant 1973 ils évoluaient tous de concert.

La concurrence étudiée est principalement celle par les prix. En fait la concurrence des capitaux en situation d'oligopoles, de rendements croissants (l'équipement nouveau est plus efficace que l'ancien) et de rapport salarial institutionnalisé est plus complexe. Les travaux de Marshall, Desrousseaux, etc. (relatés dans J.-M. Chevallier « L'Economie industrielle en question » Calmann Levy 1977) sur la concurrence d'investissement méritent d'être poursuivis. Il peut se faire qu'une crise de suraccumulation résulte d'une surenchère d'investissements outrepassant les perspectives prévues de la demande. On en trouve des exemples au Japon et de nombreuses industries de base de l'OCDE ont connu des phénomènes semblables. Une telle concurrence d'investissement a pour dual inévitable une concurrence (plus ou moins ouverte) de prix pour éliminer (« scrapping ») les équipements les plus anciens (les moins efficaces) et les capitalistes les plus timorés (ou les plus maladroits). Je pense que ce mouvement de pendule entre concurrence d'investissement et concurrence de prix fait partie de la régulation monopoliste et donc que la concurrence acharnée que l'on observe dans la sidérurgie, la construction navale, etc. fait partie de cette régulation et n'en manifeste aucunement la crise. Dans cette optique, l'inflation a une dimension distincte du rapport salarial : pour partie, elle est une tentative d'oligopoles pour différer la « restructuration ».

## 4. QUEL EST LE RÔLE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE DANS LA RÉGULATION ?

Sauf spasmes, la monnaie aurait eut un rôle passif, permissif jusqu'à l'ouverture de la crise. Ainsi, pas de ces belles crises financières de l'entre-

deux-guerres qui tuaient périodiquement quelques banques et qui faisaient peser le poids de la « contrainte monétaire » sur l'économie réelle. Pour retrouver une régulation du rapport salarial, pour provoquer « l'assainissement » international des structures industrielles, une restauration de la contrainte monétaire est-elle indispensable ? Est-elle possible dans l'état actuel de délabrement des relations monétaires internationales et des habitudes prises en France que « le crédit suivra »... et que la monnaie flottera ?

Un autre aspect important est celui de la régulation provenant des transferts patrimoniaux induits par l'inflation. Le tome II est très éclairant sur l'érosion des dettes de l'Etat et le tome III rappelle des propos profonds de Keynes sur la facture de la guerre de 14-18. D'une façon générale, il est important d'étudier la façon dont l'inflation, en transférant des gains patrimoniaux des salariés (notamment) aux entreprises (notamment), introduit une régulation complémentaire qui peut jouer dans certaines limites même quand le seuil d'incompatibilité du rapport salarial (Cf. 2) a été franchi.

#### RÉSULTATS DE L'ÉTUDE HISTORIQUE LONGUE

par A. Gauron (Commissariat Général du Plan)

Les auteurs ayant, dans leurs deux premières parties, caractérisé l'inflation contemporaine comme « expression des structures actuelles du capitalisme », cette partie revêt un double objet : d'une part définir les traits spécifiques de la formation sociale française en montrant comment « l'état présent de ses structures et formes sociales est l'aboutissement d'une évolution historique », d'autre part étudier comment celles-ci ont « introduit divers mécanismes régulateurs partiels (portant sur le salaire, l'emploi, la monnaie, le profit, etc.) dont la conjonction définit un certain nombre de régulations globales au sein desquelles le mouvement du niveau général des prix joue un rôle propre ». Il s'agit donc d'une partie charnière entre la problématique théorique définie auparavant et l'analyse proprement dite de l'inflation.

*Un préalable méthodologique* : la formation sociale française dans l'environnement international.

Les auteurs légitiment l'étude historique de la formation sociale française en posant l'hypothèse d'une certaine autonomie relative vis-à-vis des autres formations sociales capitalistes du fait de l'homogénéité du cadre national (pp. 28-29). Cependant, cette hypothèse que je partage, ne doit pas conduire à faire fi de l'environnement international, et plus précisément des points d'articulation entre la formation sociale française et l'environnement international. La nature de cette articulation — le pas-

sage du libre-échange et de l'expansion européenne au protectionnisme et à l'expansion coloniale puis à la décolonisation et au retour au libre-échange — constitue un élément important de la caractérisation des spécificités françaises. Cette articulation n'est pas en effet une caractérisation externe, mais au contraire un élément *constituant* de celles-ci. Il y a là un problème de méthode important qui affecte la compréhension des évolutions — ou de la non-évolution — des structures et des mécanismes de régulation.

Ceci dit, les questions que pose, me semble-t-il, cette partie s'ordonnent toutes autour du rôle que les auteurs font jouer à la notion de régulation. Suivant les auteurs dans l'ordre de leur exposé, je ferai d'abord des remarques analytiques sur les différents chapitres puis en conclusion une remarque synthétique.

#### I. REPRODUCTION DE LA FORCE DU TRAVAIL ET EXTENSION DU SALARIAT

Les auteurs donnent une double caractérisation des transformations qui s'opèrent dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. D'une part, ils lient le relèvement du salaire réel à l'extension de la norme de consommation (p. 106), d'autre part, ils lient l'émergence d'une tendance à la rigidité à la baisse au changement dans la formation des salaires due aux nouvelles pratiques de négociations collectives (p. 151, etc.). Cette double caractérisation correspond bien à une *double* transformation. Dès lors la question est celle de leurs rapports. Résultent-elles l'une et l'autre d'un même mouvement ? L'une est-elle la conséquence de l'autre ? Les auteurs ont tendance dans la suite du texte à privilégier l'aspect négociation collective comme caractéristique spécifique de la régulation monopoliste soulignant par là la rupture introduite par rapport à des négociations atomisées. Mais dans cette caractérisation, quelle place revient à l'extension de la norme de consommation ?

Une autre conséquence de l'importance que revêt la négociation collective apparaît à propos de l'analyse de la hiérarchie des salaires. Les auteurs concluent à la rigidification de la hiérarchie (p. 163). Mais ne s'agit-il pas là d'une illusion statistique ? Les analyses des politiques d'emploi des firmes ont en effet montré que le taylorisme s'était accompagné d'une restructuration des postes de travail et d'une mobilisation de nouvelles forces de travail. La stabilité statistique de la hiérarchie aurait alors masqué un mouvement de déqualification observable par une approche directe et qui m'apparaît le mécanisme fondamental de l'accumulation des 20 dernières années.

## II. LA FORMATION DES PRIX

Les auteurs semblent là aussi hésiter entre deux caractérisations. D'une part, la formation des prix comme caractérisation du mode de régulation est analysée en terme de pouvoir sur le marché (pp. 334 et 394) renvoyant à la théorie de l'offre et de la demande ; de l'autre elle est reliée à la formation du profit et à la rentabilité des capitaux (p. 363, etc.) renvoyant à la théorie des coûts de production. Ils sont ainsi conduits à privilégier dans l'analyse des crises les problèmes de réalisation (théorie des débouchés) par rapport aux problèmes de valorisation (théorie de l'accumulation).

Il y a là une illusion monopoliste due à une vision trop exclusivement centrée sur la branche depuis l'analyse de la concentration jusqu'au pouvoir sur le marché final. Or un prix a toujours la double nature de revenu et de coût. Une histoire de la formation des prix dans la sidérurgie, dans les ciments ou dans les composants électroniques serait à cet égard riche d'enseignements et permettrait de mieux comprendre l'importance des rapports entre branches dans la formation des prix d'une branche, et dans certaines baisses spectaculaires lors de crise sectorielle (effondrement du prix des composants fin des années soixante ou des prix de l'acier actuellement...). Le mouvement de hausse du niveau général des prix n'est donc pas le résultat d'une hausse de tous les prix mais de mouvements divergents évidemment non indépendants de la hausse du niveau général des prix.

## III. CONCENTRATION — MONNAIE ET FINANCEMENT

Dans la première partie du chapitre IV, les auteurs reprennent les analyses désormais classiques sur la concentration industrielle (à la fois sous son aspect concentration technique et concentration d'actifs) et le pouvoir de monopole (en termes de marché ou de branche). Peut-on à partir de là opposer une caractérisation concurrentielle et une caractérisation monopoliste ? Les rappels historiques montrent que le phénomène monopoliste n'est ni nouveau ni récent et que s'il a changé d'ampleur, cela ne suffit pas à indiquer un changement de nature. Il me semble que ces analyses, même classiques et largement admises, reposent sur une confusion conceptuelle entre pratiques de marché des firmes et la nature du pouvoir résultant de la concentration du capital. Deux questions se posent ici :

1. La taille des firmes, leurs pratiques de marché modifient-elles la contrainte de concurrence qui pèse sur la valorisation du capital et que sanctionne l'accès au marché financier ? N'y a-t-il pas seulement déplacement et segmentation de la concurrence capitaliste ?

2. Quelles sont les conséquences des formes de financement sur la formation du profit — concentration, déclassement, politique de rationalisation — ?

A cet égard, le chapitre consacré à la monnaie n'est pas satisfaisant car il ne permet pas de comprendre l'effet de la politique monétaire sur le financement de l'industrie, ni sur les rapports entre les différentes formes de la monnaie et celles du capital industriel. En particulier, l'analyse du capital financier, comme forme spécifique de collecte monétaire au profit de l'investissement et donc dédoublement du capital (Argent/capital productif) en est totalement absente.

## IV. UN ABSENT, L'ÉTAT

Au fil des chapitres, une absence se fait jour, celle de l'Etat et de son rôle dans la régulation d'ensemble mais aussi dans l'accumulation. Il y a là me semble-t-il un problème majeur compte tenu d'une double tendance : d'une tendance à surestimer son rôle dans la régulation monopoliste, d'autre part tendance à sous-estimer son importance dans l'accumulation du capital notamment en France. Or son intervention est originale — apparition à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de la notion de service public — et emprunte une voie plus réglementaire et administrative que budgétaire, plus organisation du secteur privé que création d'un secteur public. Une telle analyse — qui reste à faire — me semble de nature à modifier nombre d'interprétations de l'histoire du capitalisme français.

## CONCLUSIONS : A PROPOS DE LA RÉGULATION

Tout au long de cette partie, on retrouve la même oscillation entre deux caractérisations des bouleversements observés. La première renvoie aux phénomènes physiques et financiers de production, de mode de vie, d'accumulation et à leurs formes matérielles, sociales, institutionnelles. La deuxième, renvoie aux formes marchandes et monétaires, aux rapports d'échange, aux formes phénoménales des premières. Cette dualité est réelle et il s'agit pour l'économiste d'identifier chaque niveau, d'en comprendre leurs rapports et surtout leur contribution à la dynamique d'ensemble. La notion de régulation renvoie me semble-t-il aux formes secondes de l'échange, celle d'accumulation aux formes premières des rapports de production. De plus, c'est la reproduction des rapports de production — qui est aussi production de formes nouvelles comme le taylorisme... — qui commande la dynamique d'ensemble. Dès lors, c'est à ce niveau qu'il faut rechercher la périodisation historique et non dans la caractérisation du mode de régulation qui ne peut être qu'un effet de changements plus profonds.

## CARACTÉRISATION DE L'INFLATION ACTUELLE

par M. Didier (Direction de la Prévision)

Cette dernière séance a pour principal objet de caractériser l'originalité historique de la période d'inflation actuelle : quasi disparition des phases déflationnistes, apparente déconnexion du niveau général des prix et des excédents de capacité productive.

Prenant pour acquis les divers mécanismes élémentaires mis en lumière au cours des chapitres précédents, les auteurs se proposent de montrer comment l'interaction de ces mécanismes dans le cadre de la régulation monopoliste permet de rendre compte d'enchaînements jusqu'ici souvent analysés en termes de chocs ou de rupture autonomes.

L'étude prend pour base la construction d'un modèle de l'économie française qui met en œuvre les déterminations des salaires, des prix et des profits caractéristiques de la régulation monopoliste. Elle montre comment un même schéma intellectuel permet une interprétation unifiée de plusieurs phénomènes :

1. la montée de l'inflation de 1968 à 1973 ; c'est « l'inflation de croissance » ;
2. la persistance d'une forte inflation au cœur de la récession de 1975 : c'est « l'inflation de crise » ;
3. enfin, l'opposition entre la crise déflationniste des années trente, qui relève des mécanismes de la régulation concurrentielle, et la crise inflationniste des années soixante-dix, qui se développe dans le contexte de la régulation monopoliste.

En étant conscient d'appauvrir l'impressionnante synthèse qui nous est proposée, et à seule fin d'introduire la discussion, je résumerai les principales étapes du raisonnement. Je partirai pour cela du modèle de prix qui constitue la grille d'interprétation commune à l'ensemble des phénomènes étudiés.

### I. LE MODÈLE

Le modèle propose une formalisation des mécanismes de la régulation nouvelle.

Dans la régulation concurrentielle, prix et salaires répondent aux variations de l'offre et de la demande par suite du caractère atomistique des marchés.

Par opposition, la régulation monopoliste se caractérise principalement par trois caractéristiques :

1. une structure oligopoliste dans de nombreuses branches où des comportements de marge remplacent les forces de l'offre et de la demande dans la détermination des prix,
2. une négociation collective des conditions de travail, sanctionnée par une grande rigidité des taux de salaire et de leurs différences intersectorielles, ainsi que par une défense organisée du niveau de l'emploi,
3. enfin une structure du système monétaire qui assure pratiquement en toutes circonstances une validation de la production et du revenu nominal.

Dans le modèle, la transposition des caractères généraux de la régulation monopoliste s'effectue aux deux niveaux de la formation de la masse salariale et de la détermination des profits.

C'est ainsi que :

1. Le modèle retient d'abord une détermination explicite du taux de salaire nominal. Celui-ci s'explique par la hausse des prix (avec une élasticité de 0,6), et par l'effet d'entraînement qu'exerce sur l'ensemble de la négociation salariale le secteur des biens d'équipement en raison de ses caractéristiques propres (gains de productivité élevés, fort taux de syndicalisation notamment). L'analyse de la norme salariale conduite en termes de secteur moteur conduit donc logiquement à un modèle sectoriel.
2. S'efforçant de bien cerner tous les enjeux de la régulation monopoliste, le modèle souligne en second lieu l'importance des mécanismes de fixation du niveau de l'emploi. Selon une démarche classique, une équation de productivité fournit le niveau des effectifs correspondant à l'utilisation la plus efficace des processus productifs pour une demande donnée. L'emploi effectif s'ajuste ensuite progressivement à l'emploi techniquement nécessaire. La vitesse de cet ajustement constitue, comme on le verra, l'un des paramètres clés de l'explication des phénomènes inflationnistes.
3. En troisième lieu, la détermination des profits traduit l'idée selon laquelle les entreprises parviendraient, en régime de régulation monopoliste, à imposer par les prix leur propre comportement au reste de l'économie. Une telle idée peut s'accommoder de plusieurs formalisations alternatives (notamment un comportement d'autofinancement, un comportement de marge et un comportement de valorisation du capital). Elle peut aussi être traduite plus ou moins complètement : une plus ou moins grande sensibilité des profits (donc des prix) aux variations de la demande globale s'interprète alors comme un degré plus ou moins avancé de l'économie dans la mise en place d'un régime de régulation monopoliste.
4. Enfin, cherchant moins une reconstruction de l'ensemble des mécanismes économiques qu'une interprétation de l'inflation, les auteurs se limi-

tent à un modèle partiel, dans lequel la demande en volume est considérée comme donnée, et qui permet alors de calculer le niveau général des prix comme un prix d'offre du secteur productif. On peut noter que ce concept n'est pas dépourvu d'ambiguïté. Dans la mesure où le comportement de profit est rendu sensible à l'état de la demande, le niveau des prix qui résulte du modèle s'interprète plutôt comme un « prix de confrontation sur le marché » que comme un prix d'offre.

Avant d'utiliser le modèle pour expliquer les évolutions récentes il est intéressant de noter les réponses théoriques qu'il suggère à deux controverses actuelles :

- a. Quelles sont les relations qu'entretiennent accumulation et inflation ?
- b. Comment interpréter l'apparente instabilité des relations de Phillips ?

Sur le premier point, les simulations théoriques montrent que l'accélération du rythme d'accumulation a plutôt des effets inflationnistes, mais que le résultat dépend directement de la localisation sectorielle de l'accumulation et des structures propres de chaque économie : les paramètres représentatifs de l'élasticité des gains de productivité à la substitution capital-travail jouent en particulier un rôle stratégique.

Sur la relation inflation-chômage, les simulations montrent que la liaison négative entre inflation et chômage est compatible avec une régulation des salaires de type monopoliste. D'après cette interprétation, la relation de Phillips ne serait pas une loi fondamentale et stable de l'équilibre macro-économique, mais plutôt un résultat en général constaté *ex post*, mais pouvant être remis en cause dès lors que certaines données de cet équilibre se trouvent modifiées.

## II. L'ANALYSE DE L'INFLATION

Le modèle ainsi construit est ensuite utilisé pour rendre compte, sur la base d'un même schéma explicatif,

- de la montée de l'inflation de 1968 à 1973
- de l'inflation de crise de 1975
- enfin, des différences entre la crise déflationniste des années trente et la crise inflationniste récente.

### 1. La montée de l'inflation

Pour rendre compte de l'accélération de l'inflation de 1968 à 1973, deux simulations de l'activité économique sur la période postérieure à 1968 sont réalisées. Un premier corps d'hypothèses retient sur l'ensemble des paramètres une extrapolation des tendances caractérisant la période antérieure à 1968. Un second corps d'hypothèses retient pour les mêmes paramètres les valeurs enregistrées sur la période la plus récente.

L'accélération de l'inflation est alors interprétée comme la sanction des caractéristiques nouvelles de la croissance observées en France depuis 1968. L'examen se déroule en trois étapes ; on isole d'abord les modalités nouvelles de l'investissement : rythme de croissance, composition par produits, auto-financement. On examine ensuite certains de ses corollaires : déformation du solde extérieur, mise en œuvre de l'emploi salarié et non salarié, effet du financement externe des investissements. On introduit enfin les déformations enregistrées au niveau des prélèvements obligatoires.

Le modèle permet de pondérer l'importance de chacune des modifications structurelles dans le résultat final.

L'analyse montre que les conditions nouvelles de l'accumulation n'auraient pas introduit de pression inflationniste supplémentaire. Mais ses corollaires au niveau du solde extérieur, du poids des charges d'intérêt, de la réduction accélérée de la durée du travail et de la résistance des entrepreneurs individuels à la pression concurrentielle auraient entraîné une élévation du rythme moyen de hausse des prix, propagée et accentuée par l'évolution des prix agricoles, mais tempérée par la réduction du poids de la pression fiscale indirecte.

Pour fixer les idées, l'accélération de l'accumulation expliquerait directement un ralentissement de l'inflation de 0,3 point par an, l'ensemble des tensions introduites par cette accumulation plus intense une hausse supplémentaire des prix de 4,6 point, et les allègements fiscaux une détente des prix de 1,9 point. Au total, on passe bien du rythme de 3,5 % d'avant 1968 au rythme de l'ordre de 6 % de la période 1968-1973.

### 2. L'inflation de crise

Pour les auteurs du rapport, les explications habituelles de l'inflation de crise dérivent toutes d'un schéma explicatif qui repose fondamentalement sur l'hypothèse d'une régulation concurrentielle, au sein de laquelle des dérèglements se seraient introduits. Ces explications admettent soit une forte hystérésis des prix dans le cas de variations brutales de l'activité, soit l'hypothèse d'une création monétaire laxiste, soit enfin l'idée d'une croissance excessive des salaires nominaux, traduite par un relèvement autonome de la formation des salaires tel que la décrivent les relations de Phillips.

Dans le présent rapport, l'inflation de crise en France s'explique comme le prolongement de la régulation monopoliste antérieure et par les conséquences qu'exerce une récession, dans ce schéma de régulation, sur la dynamique des prix nominaux.

En premier lieu, la contrainte de valorisation du capital vient peser de tout son poids dès lors que se ralentit la croissance des débouchés.

En second lieu, le jeu des conventions salariales implique une poursuite de la croissance du salaire nominal et son ajustement au mouvement du coût de la vie.

Enfin, la rigidité des ajustements du marché de l'emploi joue un rôle central dans la transmission des déséquilibres entraînés par la contraction des débouchés. Les simulations opérées à l'aide du modèle permettent de rendre compte du phénomène et de l'ordre de grandeur de la stagflation observée.

Compte tenu de la baisse des débouchés, si l'emploi par secteur s'était ajusté conformément aux vitesses observées sur la période 1959-1973, les effectifs employés auraient baissé de 6,8 % (soit environ 1 200 000 emplois en moins), autorisant une croissance de la productivité de 4 %. Le taux d'inflation se serait maintenu au rythme de 5,3 %.

En fait, cette simulation ne correspond pas à l'évolution effectivement observée en 1975. L'écart est alors interprété comme une modification substantielle dans la vitesse d'ajustement de l'emploi.

Pour les branches non agricoles ce paramètre serait passé de 0,5 auparavant à 0,2 en 1975. A lui seul, le relatif blocage des réductions d'effectifs justifierait pour une même chute de la production une accélération de plus de 12 % de l'inflation, la baisse de l'emploi restant alors limitée à 350 000 personnes par rapport à 1974.

Enfin, une simulation prend en compte, outre les hypothèses précédentes, la chute du taux de profit de 9,8 à 8 % environ, chute qui exprime l'incapacité des entreprises à maintenir leur rentabilité dans une situation de sous-emploi des capacités, ce qui conduit en définitive au total à un taux d'inflation voisin de 10 %, c'est-à-dire proche de celui finalement observé.

En conclusion, la représentation proposée des mécanismes et de la régulation monopoliste permet de traiter avec un seul et même schéma explicatif aussi bien l'inflation des années 1968-1973 que des années 1974-1975. Elle permet enfin, au moins qualitativement, de rendre compte de l'opposition entre la crise déflationniste des années trente et la crise inflationniste récente.

### 3. Crise déflationniste et crise inflationniste

Si le modèle formalisé rend compte de situations inflationnistes, il fait en effet aussi apparaître la possibilité logique d'une déflation dès lors que se manifestent deux caractéristiques d'une régulation concurrentielle : a) une grande rapidité d'adaptation du système productif à la chute de la production, et b) une forte sensibilité des produits à l'excès des capacités de production. L'analyse comparée de la crise des années 1930 et de la récente récession est éclairante à cet égard.

a) Par opposition à la crise des années 1930, le caractère non cumulatif de la récession de 1974-1975 tiendrait principalement au maintien de la consommation des ménages.

b) Ce maintien s'explique par la rigidité du pouvoir d'achat de la masse salariale. Mais il faut souligner que ce maintien ne tient pas seulement, contrairement à ce qui est souvent affirmé, à une poursuite de la progression du taux de salaire réel exceptionnelle en période de sous-emploi. Comme en 1974-1975, le salaire réel n'a cessé de progresser de 1930 à 1932 alors qu'une crise profonde s'amorçait, les accroissements des années 1930-1932 et de 1974-1976 étant très voisins.

c) En définitive, c'est à un changement majeur dans l'ajustement de l'emploi qu'il faut à titre principal attribuer la poursuite en 1975 d'une certaine progression du revenu disponible et par conséquent de la consommation.

d) Enfin, la rigidité de l'emploi est aussi une des causes les plus directes de l'inflation dans la période récente, mouvement renforcé par la moindre sensibilité actuelle des profits à la variation des débouchés.

En mettant l'accent sur les divergences essentielles entre un mode de régulation qualifiée de concurrentielle illustré par la crise de 1930, et le mode de régulation qualifiée de monopoliste illustré par la période récente, en rendant compte à l'aide d'un schéma de la régulation monopoliste des mécanismes récents de l'inflation, c'est en définitive la thèse de l'ensemble de l'ouvrage qui se trouve renforcée.

\*\*

Pour conclure cette brève introduction, il faut d'abord souligner le caractère imposant des réflexions qui sont soumises à notre attention. Les questions qu'elles appellent doivent donc être considérées comme des compléments et des éclaircissements et non des remises en cause.

J'en livre quelques-unes, parmi un ensemble d'observations possibles :

1. S'agissant des mécanismes du marché du travail, il convient de se demander si l'hypothèse qui ramène les tensions sur ce marché aux seules tensions intersectorielles, notamment entre le secteur des biens d'équipement et les autres secteurs, ne risque pas d'être contingente à la période choisie et si elle peut être considérée comme une hypothèse suffisamment générale.

2. En outre, les auteurs contestent la thèse selon laquelle le rapport de force qui détermine la norme salariale nominale aurait pu se trouver sensiblement modifié dans les années récentes. Mais ne risque-t-on pas, en faisant jouer un rôle stratégique à la variation brutale de la vitesse d'ajuste-

ment de l'emploi pour expliquer l'inflation de crise, de remplacer un « deus ex machina » par un autre ?

3. S'agissant maintenant des mécanismes propres de l'inflation on ne peut qu'être surpris de la discrétion des phénomènes internationaux dans les mécanismes proposés. Ni le régime des changes externes, ni le prix de l'énergie ne paraissent jouer un rôle direct dans l'explication d'ensemble de l'inflation. Un argument dans ce sens pourrait être trouvé dans la coexistence au cours des années trente d'une grande instabilité des régimes de change et d'une forte déflation. Mais peut-on se limiter à cette observation ?

4. De même, après avoir montré comment le système monétaire interne s'inscrit dans la régulation d'ensemble (concurrentielle ou monopoliste), toute référence aux variables financières ou monétaires disparaît dans le modèle, donc dans l'explication de l'inflation actuelle. Faut-il en conclure que ces variables n'ont désormais qu'un rôle mineur et s'ajustent ex post aux besoins de l'économie ?

5. Enfin, après avoir rendu compte de la crue inflationniste des années 1975, il serait intéressant de se demander si les mêmes mécanismes permettent aussi d'expliquer la décrue assez générale que l'on observe depuis, alors que le rythme annuel d'expansion des débouchés reste sensiblement au-dessous des taux antérieurs à la crise.

Il appartient maintenant à notre groupe de choisir, parmi ces questions et d'autres qui vont encore naître, lesquelles il entend examiner.

### Réponses des chercheurs

Avant tout nous tenons à exprimer nos vifs remerciements aux nombreux économistes, de l'Administration ou de l'Université, qui ont bien voulu consacrer une partie de leur temps à la lecture attentive de notre travail et aux débats de la journée de Vaucresson.

Nous avons été sensibles à la pertinence de leurs critiques et de leurs interrogations. Cette observation vaut bien sûr particulièrement pour les rapporteurs, mais plus généralement pour les participants aux débats, et tous ceux qui ont bien voulu nous adresser leurs observations par écrit.

Toutes ces contributions nous sont précieuses, pour la poursuite de notre travail : approfondissement des idées générales dégagées, clarification et publication des travaux réalisés sous forme de livres et d'articles, etc.

Notre travail s'appelait : « *Approches de l'Inflation : l'exemple français* ». *Approches* : même si nous avons travaillé collectivement autour d'intuitions communes, les références théoriques et les méthodes n'étaient pas les mêmes pour les différents auteurs. *Exemple* : nous n'avons pas prétendu construire un système achevé, avec sa dimension internationale, mais repérer, dans la société française, l'existence de faits pouvant être interprétés selon les mécanismes théoriquement mis en lumière. De toutes façons, la durée et les moyens restreints de ce contrat nous interdisaient une telle ambition. C'est dire que nous acceptons parfaitement les critiques d'inachèvement qui nous sont adressées, y compris le manque d'articulation explicite de certains développements par rapport à l'ensemble de la recherche, et que nous ne pouvons que soutenir les propositions de prolongements ultérieurs auxquels appellent les rapporteurs.

Si certaines critiques ne nous semblent pas entièrement fondées (par exemple, les critiques de ne pas avoir vu tel ou tel phénomène, ou dégagé le rapport entre deux phénomènes, alors que la question est précisément traitée dans quelques-unes du millier de pages de l'ouvrage), nous sommes prêts à admettre que la méthode de travail et d'exposition adoptée, consistant à approfondir une même question selon des angles d'approches différents d'un tome à l'autre, ne permet pas toujours de mettre en lumière l'unité de ce que nous avons finalement identifié comme l'objet de notre travail : la régulation capitaliste. Les critiques nous indiquent simplement que nous avons partiellement échoué à communiquer cette conviction. Partiellement seulement : puisqu'il nous est maintenant reproché de ne pas avoir assez dit ce que justement nous voulions dire.

### SUR LE RAPPORT DE B. GUIBERT

Une critique sous-tend tout le rapport de B. Guibert : nous n'avons pas pleinement défini la régulation, ce qui la compose, ce qui en constitue l'unité, ce qui en détermine l'émergence, ce à quoi elle sert.

Nous n'avons pas le sentiment d'avoir répondu de façon pleinement satisfaisante à ces questions, mais d'avoir sérieusement défriché un champ relativement nouveau, de telle façon du moins que ces questions peuvent être à présent posées, et, de ce fait, à moitié résolues. Ce défrichage a abouti au texte actuel, étape dans la recherche, et il est clair que, nos conceptions ayant évolué avec nos travaux, la vision d'ensemble qui est actuellement la nôtre n'apparaît pas clairement dans la rédaction de chaque chapitre particulier. Essayons de faire ressortir le fil conducteur, parfois incomplètement explicité.

Pour cela, partons de la dernière question de B. Guibert : la notion de régulation ne fait-elle pas double emploi avec celle de reproduction ? Pour

nous, justement pas, et même la notion de régulation sert à souligner (et partiellement à pallier) les carences du concept de reproduction. Ce dernier concept a été dégagé il y a une dizaine d'années, au sommet de la vogue structuraliste. En économie, il vise le fait qu'une structure productive (comme le capitalisme) ne produit pas seulement des biens, elle reproduit les conditions de son existence, elle reproduit ses éléments constituants, (en l'occurrence : des capitalistes et diverses catégories de salariés).

Dans le cas du capitalisme, cette reproduction a pour vecteur la circulation des marchandises, ce « double moulinet » du circuit économique, où s'échangent les marchandises et les revenus. Or cette rencontre des revenus et des marchandises, la régularité de ce double moulinet, ne vont pas de soi. Fragilisé par le caractère marchand et plus précisément monétaire de l'économie, déstabilisé en permanence par les révolutions dans le procès de travail dont l'appareil productif est le siège, le circuit économique finit toujours par se boucler ex-post, mais au prix de tâtonnements, d'ajustements incessants qui peuvent être coûteux (pour les capitalistes) et douloureux (pour les salariés). L'illusion de « l'éternisation » de la structure reproduite avait déjà été dénoncée par Marx, qui parle de « saut périlleux » de la marchandise, et y voit la possibilité formelle des crises. De la même façon d'ailleurs, l'illusion de « l'allocation optimale des ressources » avait été dénoncée par certaines analyses post-keynésiennes des fondements micro-économiques de la macroéconomie.

La question que nous nous sommes posés est donc celle-ci : Quels mécanismes permettent la réalisation de la reproduction ?

Nous avons cherché, dans les tomes I et II, à dégager deux grands modes polairement opposés de cette régulation, que nous avons appelés « concurrentiel » et « monopoliste », et nous avons dégagé les conditions théoriques d'une régulation monopoliste : transformations de la forme du rapport salarial, des modalités d'insertion des firmes dans le marché, de la gestion de la monnaie, des axes et des conditions de l'intervention de l'Etat.

A ce niveau de la recherche, ces « conditions théoriques » forment un tout : elles sont « déduites » d'une conception générale de ce que doit être une régulation permettant la vente régulière d'une production en rapide expansion.

Grossièrement : c'est parce qu'il y a des firmes tenant bien le marché et pouvant tabler sur son expansion qu'il peut y avoir des salariés dont la progression du salaire réel soit assurée, et inversement c'est parce que la masse salariale est assurée de croître de façon assez stable que les entreprises capitalistes peuvent effectuer un certain type de calcul économique. Mais ce ne sont là que deux aspects d'une réalité unique : la validation au niveau social des flux de revenus et de marchandises, à la sortie de

l'appareil productif, prévalidation qui elle-même présuppose et en même temps permet le développement de la monnaie de crédit, etc.

Dans le tome III, au contraire, ces éléments d'une régulation monopoliste (qui, encore une fois, dans notre esprit, constituent un tout), sont étudiés pour eux-mêmes, élément par élément, dans leur généalogie (à vrai dire, nous avons renoncé à rédiger un chapitre spécial, initialement prévu, sur l'Etat : faute de temps, et pour des raisons plus profondes que nous évoquerons plus tard). Ce faisant, nous avons pris un risque : que chaque arbre nous cache la forêt. Mais l'avantage est considérable : est ainsi éliminée l'illusion d'une « nouvelle régulation » surgie toute armée du cerveau d'un réformateur génial, lors de la crise des années trente. Ce que montre l'étude historique au contraire, c'est que les différents éléments se développent de façon relativement autonome sous la pression de causes directes qui semblent largement indépendantes. Ils sont tous, peu ou prou, déjà présents à la veille de la Crise de l'Entre-Deux-Guerres, mais celle-ci les disloque sans difficulté, rétablissant les formes d'une régulation concurrentielle sauvage. Ce n'est qu'Après-Guerre que, plus ou moins consciemment, ces éléments sont consolidés, s'appuyant les uns sur les autres, en un ensemble cohérent. Il serait d'ailleurs intéressant de procéder à des comparaisons internationales, qui montreraient sans doute comment les mêmes principes de régulation se trouvent réalisés dans des dispositifs dont les éléments sont assez dissemblables : forme du salaire indirect, de la création monétaire, etc.

C'est la raison de fond sans doute pour laquelle on ne peut « prouver » l'unité des mécanismes de la régulation monopoliste. La tendance à rendre moins « périlleux » les « sauts » dont la réussite constitue la reproduction, cette tendance se réalise de différentes manières, et à des niveaux différents. On peut d'une part plaider qu'il est raisonnable de penser que ces mécanismes se développent en même temps, car ils obéissent à une logique unique, (c'est ce que nous avons fait dans les premières parties), d'autre part montrer qu'effectivement ils ne sont stables que s'ils peuvent s'étayer les uns les autres (ce que nous avons fait dans la III<sup>e</sup> partie) ; mais il est beaucoup plus intéressant de mettre en lumière les *décalages*, non sous l'angle de la combinatoire formelle, mais sous l'angle de l'analyse historique.

C'est notamment ce qui est fait, dans le tome IV, en ce qui concerne la comparaison, à notre avis instructive, des crises de 1930 et de 1974. Instructive en ce qu'elle fait bien ressortir les risques d'une remise en cause régressive, néo-libérale, des mécanismes qui jusqu'à présent ont enrayé la « spirale dépressive » dans la crise présente (tout en lui donnant un tour inflationniste). On peut dire que la crise de 1930 constituait à la fois la dernière crise de la régulation concurrentielle et la première crise du régime d'accumulation intensive.



Cette dernière remarque fait encore mieux ressortir l'intérêt de la double approche (théorique-historique) qui a été la nôtre. Contrairement à ce qu'indique le rapporteur, le lien entre accumulation intensive et régulation monopoliste ne nous a pas échappé, mais il nous a paru plus intéressant de constater que ce lien reste flou et les enchaînements complexes. Nous avons montré, dans la première partie, comment le mécanisme fondamental de l'accumulation intensive (la production de plus-value relative) impliquait logiquement une régulation monopoliste. Nous avons montré, dans la seconde partie, le rôle moteur de la concentration des capitaux dans la mise en place de l'une des conditions de la régulation monopoliste. Nous avons constaté dans la III<sup>e</sup> partie, la relative adéquation entre les périodisations propres à chacun des éléments de la régulation capitaliste (y compris dans le domaine monétaire), et la périodisation de base, établie dès le premier chapitre, du passage de l'accumulation principalement extensive à l'accumulation principalement intensive. On peut nous reprocher de ne pas avoir suffisamment mis en lumière ces liens. On ne peut pas nous reprocher d'avoir souligné les incohérences du régime d'accumulation et des éléments de la reproduction monopoliste, quand leur cohérence n'est pas encore réalisée lors de certaines périodes. Des décalages apparaissent, et seule une analyse historique élément par élément permet de les dégager. Ces décalages expliquent à notre avis largement la « débacle » des années trente.

La critique par le rapporteur du manque de lien entre les mécanismes étudiés (critique qu'encore une fois nous acceptons pleinement et qui constitue pour nous un encouragement à poursuivre l'étude complexe des enchaînements, par exemple comme B. Guibert et A. Granou nous y invitent : l'étude du capital financier) prend cependant un tour quelque peu excessif en ce qui concerne le chapitre sur la monnaie. Il est dur de s'entendre taxer de monétarisme parce que nous avons consacré 90 pages sur 1000 à « l'évolution dans le long terme des mécanismes de la création monétaire ». Nous pourrions répondre, comme d'habitude, et tout en regrettant de ne pas avoir souligné les liens de ce chapitre avec l'ensemble de la recherche, que le lecteur attentif trouvera dans le texte au moins les matériaux pour répondre aux objections qu'il soulève. Ainsi, le lien entre la périodisation de la création monétaire et celle de l'accumulation est à notre avis assez souligné, et le « retard » de la première sur la seconde (jusqu'à la réforme de 1967 dont nous soulignons le lien avec des transformations de l'économie acquises parfois depuis 10 ans) exclut à notre sens toute interprétation en terme de « volontarisme » monétaire. Par ailleurs, l'interprétation de la transformation de la nature du système des prix nominaux en termes « valeur instantanée/valeur en procès », exposé théoriquement dans la I<sup>re</sup> partie, fait l'objet d'une analyse empirique dans le tome III (pp. 355-370). Nous y montrons que le prix des marchandises reflète de moins en moins leur valeur instantanée et de plus en plus la conservation et la valorisation des capitaux qui les ont produites.

Mais la brutalité de la critique du seul chapitre sur la monnaie, dont l'hétérogénéité dans l'ensemble du texte nous semble soulignée de façon excessive, nous amène à poser la question suivante : d'autres lecteurs n'auraient-ils pu en dire autant des autres chapitres portant sur les autres mécanismes particuliers (salaire, formation des prix...) ? De fait, des critiques nous ont été adressées, caricaturant notre chapitre sur la concentration : nous aurions attribué l'inflation à la capacité des capitalistes d'imposer leur taux de profit ! De même, des syndicalistes ouvriers, s'ils avaient été présents, n'auraient pas manqué de nous critiquer d'avoir consacré un chapitre entier aux salaires, comme si les salaires étaient responsables de l'inflation ! Ainsi, là où nous avons vu un principe de régulation unique, décomposé en plusieurs mécanismes, analysé chapitre par chapitre, chaque lecteur croit reconnaître dans un chapitre particulier, la théorie unilatérale de l'inflation qu'il lui tient le plus à cœur de critiquer ! Il semble que pour B. Guibert ce soit le monétarisme. Qu'il se rassure : nous ne sommes pas plus monétaristes que lui.

#### QUELQUES MOTS SUR LES AUTRES CRITIQUES DE B. GUIBERT

En ce qui concerne l'existence de secteurs leaders, elle n'est nullement indispensable pour notre explication de l'inflation. Tout au plus, nous montrons que les mécanismes de diffusion des gains de productivité ont, en régulation monopoliste, des effets inflationnistes (d'autant plus forts que sont grandes les hétérogénéités), alors qu'en régulation concurrentielle cette diffusion s'effectue plutôt par une baisse des prix. Mais même sans secteur leader, et sans hétérogénéité globale (entre secteurs), la régulation monopoliste secrète l'inflation, sans que l'on puisse dire (comme nous le fait dire le rapporteur) que l'inflation soit une « composante essentielle » de la régulation.

Quant à l'existence même des hétérogénéités du capitalisme, nous n'avons pas à en chercher les raisons, pas plus que celles du caractère « privé » du comportement des agents économiques. C'est parce que la production sociale se présente comme somme d'activités privées, effectuées dans des conditions hétérogènes, que se pose justement la question de la régulation. Et cette question se pose dès l'instant qu'un agent a, de façon privée, la capacité de modifier les normes de production et d'échange. Que ces agents se trouvent regroupés dans certains « secteurs leaders » (dont le rôle précis est lui-même variable) est une question relativement conjoncturelle. Il se peut fort bien qu'à tel moment ces secteurs soient constitués des industries d'armement, à tel autre des chemins de fer... Encore une fois, notre question était : Comment s'impose la régularité de la reproduction du circuit économique, malgré les mouvements désordonnés des agents, l'inégal développement des secteurs (qu'on ne peut, soit dit en passant, attribuer ni à un « besoin social », ni à une « demande effec-

tive », qui « se développeraient de façon autonome comme l'Esprit Absolu »... Le « besoin social » est déterminé de façon endogène, immanente, par le schéma d'accumulation en vigueur).

En ce qui concerne le rôle des luttes syndicales et leur « exogénéité », nous avons cru montrer au contraire (tome III, chapitre II et III) le lien entre les formes de l'accumulation, le contenu des luttes, et les réformes sociales qui transforment la régulation, comme conséquence de ces luttes. On aurait pu prolonger par une réflexion sur la question passionnante : En quoi la lutte de la classe ouvrière oblige-t-elle le capitalisme à fonctionner de la façon la plus conforme à son essence ? Nous nous en sommes bien gardés dans le cadre du présent rapport.

En revanche, le rôle de l'Etat aurait certes mérité un chapitre spécifique, qui reste absent. Outre l'argument de temps et le fait qu'une autre équipe du CEPREMAP (C. André et R. Delorme) travaille explicitement sur le sujet, également dans le cadre d'un contrat CORDES, il y a une raison plus théorique à cette négligence. Nous avons voulu réagir contre une conception directement instrumentaliste (« béquilles du capital »), du rôle de l'Etat dans la régulation monopoliste. Le taux de profit baisse-t-il ? L'Etat fait l'appoint. Une crise de surproduction menace ? L'Etat achète... Il nous est apparu plus important de souligner le rôle de l'Etat à l'intérieur même des autres mécanismes de régulation, étudiés pour eux-mêmes : la forme salariale, la création monétaire, etc.

Enfin, la dernière question formulée par Guibert, qui est effectivement LA grande question, nous ne pouvions prétendre y répondre, même si elle est à la base de nos motivations. La crise actuelle est-elle une « régulation par la crise », c'est-à-dire une phase de réajustement, moyennant les mécanismes qui se sont mis en place dans l'Après-Guerre, ou au contraire ces mécanismes font-ils à présent la preuve de leur insuffisance radicale, tout comme les mécanismes de la régulation concurrentielle ont montré leur faillite lors de la crise de 1930 ? Ce que nous avons pu établir, c'est que le caractère inflationniste, tout à fait nouveau, de la stagnation actuelle, ne résulte pas d'un simple « retard » du mouvement classique des prix (après le boom) sur le mouvement classique de la production. Les causes qui provoquent aujourd'hui l'inflation et enrayerent la récession sont celles-là mêmes qui avaient permis l'expansion continue des années 50-60. Mais comment le monde capitaliste arrivera-t-il à sortir du palier où il semble « coincé » depuis quatre ans ? Nous n'en avons guère idée (et cette réponse est valable pour la question similaire de C. Sautter). Une seule chose est sûre : ce n'est pas en revenant aux mécanismes antérieurs à 1930.

## SUR LE RAPPORT DE C. SAUTTER

Nous ne reviendrons pas sur les explications déjà apportées dans notre réponse à B. Guibert, et nous nous contenterons de répondre aux critiques ponctuelles de C. Sautter, qui dénotent, elles aussi, un examen approfondi de notre broussailleux travail.

Sur la hausse du salaire réel au début de la crise de 1929 : nous avons pu constater que c'était le cas dans toutes les crises capitalistes, hormis les crises de subsistance de la transition. Cela résulte de l'effet-clicquet sur le salaire nominal, que nous avons théorisé, formalisé et analysé statistiquement, en particulier en étudiant les élasticités différentes à la hausse et à la baisse (t. III, p. 296).

A propos de l'articulation du capitalisme avec les autres formes de production, et de son effet sur le rythme de l'inflation : nous les avons examinés qualitativement dans le tome III en ce qui concerne la régulation concurrentielle, et intégrés dans un modèle économétrique au tome IV, qui nous semble bien faire ressortir les responsabilités particulières des secteurs précapitalistiques. Comme le remarque le rapporteur, il serait fructueux d'étudier la modification des rapports entre ces secteurs et le capitalisme à la faveur de la présente crise : elle en constitue certainement un des enjeux, en France du moins. Signalons par ailleurs un rapport CEPREMAP/Plan Construction, de J. Lafont et D. Leborgne : « Inflation et immobilier », s'appuyant sur la théorie présentée dans notre rapport.

Peut-on attribuer l'accélération de l'inflation après 1968 au fait que les projets des salariés et ceux des capitalistes sont devenus peu compatibles ? A ce niveau de généralité, c'est évident. La question est de savoir pourquoi ils sont devenus plus incompatibles qu'auparavant. On peut avancer deux groupes d'explications :

— soit les exigences des salariés (réduction du décalage entre croissance des prix et augmentation des salaires, accélération de la hausse des revenus) et celles des capitalistes (hausse du taux de profit) sont devenues plus aiguës.

— soit le système productif n'a plus été capable, par les gains de productivité qu'il permettait, de maintenir compatibles des exigences qui l'étaient auparavant.

Notre recherche est plutôt inspirée par la seconde réponse. Le modèle économétrique du tome IV montre que l'on peut interpréter l'accélération de l'inflation sans augmentation de l'élasticité-prix du salaire nominal : c'est le cours même de l'accumulation qui rend les exigences incompatibles.

Les suggestions pour l'approfondissement de l'étude des formes de la concurrence sont tout à fait bien venues. Nous précisons cependant qu'à

notre avis les capitalistes n'obtiennent pas nécessairement le taux de profit désiré. Ils visent un taux de profit en imposant un taux de marge, ex-ante. Mais la régulation s'impose à travers la modulation des quantités vendues, donc du taux de profit ex-post. C'est du moins ce que montre le tome III, pp. 386-390.

« L'assainissement international » suppose-t-il une « indispensable restauration de la contrainte monétaire » ? Il faudrait au moins préciser la question : cette restauration devrait-elle s'opérer à l'échelle internationale ou être réservée à certains pays condamnés à régresser dans la Division Internationale du Travail (ce qui semble être la politique du FMI) ? Nous n'avons pu malheureusement traiter de cette importante question.

Les transferts patrimoniaux dus à l'inflation ont effectivement été peu étudiés, si ce n'est dans le tome II. Nous ne sous-estimons pas leur importance, encore soulignée par un récent article de P. Dubois.

#### SUR LE RAPPORT DE A. GAURON

Nous ajouterons peu de chose à ce que nous avons déjà dit à propos des problèmes du contexte international et du rôle de l'Etat. Dans les deux cas notre position de fond est semblable à celle du rapporteur. Cependant, nous faisons remarquer que dès les tout premiers développements de la II<sup>e</sup> partie, concernant « l'originalité de la pénétration du capitalisme en France », nous avons souligné le rôle des Colonies et du Protectionnisme. De même, nous avons mis en rapport le tournant de l'Après-Guerre avec le changement de la place de la France dans le système mondial. Quant au rôle de l'Etat, c'est justement parce que nous pensons qu'il « emprunte une voie plus réglementaire que budgétaire, plus organisation du secteur privé que création du secteur public », que nous avons jugé possible de ne pas lui consacrer un chapitre spécial, et de n'évoquer son intervention qu'à propos de chaque régulation partielle.

Mais venons-en à la critique de fond. A. Gauron voit très bien qu'il existe deux ordres de bouleversements observés, l'un qui renvoie aux normes de production et de consommation, l'autre aux formes de la distribution des revenus et de l'échange. Pour schématiser : la mise en place du régime d'accumulation intensive d'une part, de la régulation monopoliste de l'autre. Ce qu'il nous reproche en somme, c'est de consacrer trop d'importance à la seconde, de négliger le rôle, fondamental, de la première. Or, nous avons consacré la première partie à démontrer ce rôle fondamental et à analyser pourquoi la mise en place d'un régime d'accumulation intensive supposait comme condition nécessaire l'instauration d'une forme de régulation monopoliste. Et, après un premier chapitre de repérage, nous abordons la III<sup>e</sup> partie par un second chapitre, fondamen-

tal, et explicitement intitulé : « Nature, extensive ou intensive, de l'accumulation, et forme de la reproduction de la force de travail ». C'est sur cette base, et sur la base de la périodisation qui figure également dans ce chapitre, que nous procédons dans les trois chapitres suivants à l'analyse des trois « régulations partielles ». Que ce soit à propos du salaire, ou à propos des profits, nous « n'hésitons » donc pas entre deux déterminations : c'est la hausse de la norme de la consommation ouvrière (nécessitée par le régime d'accumulation intensive) qui joue le rôle déterminant (p. 103 sqq.), et les nouvelles pratiques contractuelles sont la forme à travers laquelle elle s'effectue.

(Un détail : la rigidification de la hiérarchie des salaires dont nous parlons p. 163 vise la hiérarchie des salaires moyens *entre branches*, qui lie la progression de l'ensemble des salaires à celle de la productivité des « secteurs moteurs », et non la hiérarchie des qualifications dans les entreprises qui, comme le fait remarquer A. Gauron, est en permanence affectée par le bouleversement dans l'organisation du travail).

De même, l'alourdissement du capital fixe joue le rôle déterminant dans la rigidification du « mark-up » (dont nous ne prétendons jamais qu'elle exclue les baisses de prix sectorielles !), et c'est la concentration qui la rend possible.

Cependant, l'essentiel de notre rapport porte sur la régulation monopoliste, et non sur l'accumulation intensive. Car c'était là son objet propre. Il s'agissait de comprendre l'inflation de la croissance de l'Après-Guerre, et l'inflation dans la crise. Or on ne peut pas déduire directement l'inflation de l'accumulation intensive. Abstraitemment, celle-ci aurait même pu permettre une baisse des prix accélérée et régulière ! Ce que nous montrons au contraire, c'est l'autonomie relative de la mise en place des diverses régulations partielles de type monopoliste, entre elles et par rapport à la mise en place de l'accumulation intensive qui les requiert. Les « mad twenties » ont connu, en France comme aux Etats-Unis, un boom de la productivité, plus intense que celui des années 50-60, et un début d'extension de la « société de consommation » (Ford T, etc.). Qu'a-t-il manqué ? D'où viennent les différences entre la crise présente et celle de 1930 ? C'est ce que nous avons cherché à mettre en lumière tout au long de ces chapitres.

#### SUR LE RAPPORT DE M. DIDIER

Il y a peu de précision à apporter sur le rapport de M. Didier, tant celui-ci a résumé fidèlement et avec clairvoyance l'essentiel de nos thèses. Reprenons ses interrogations point par point.

1. Les tensions intersectorielles qu'a connues l'économie française depuis vingt ans sont à notre avis tout à fait propres à cette période, et donc peuvent effectivement être considérées comme contingentes. A d'autres pays et d'autres périodes ont pu et pourront correspondre d'autres tensions (voir notre réponse aux remarques de B. Guibert sur les secteurs leaders).

2. La question est extrêmement pertinente. Nous avons critiqué la thèse qui fait d'un relèvement exogène de l'élasticité-prix des augmentations de salaire le Deus Ex Machina rendant compte de l'accélération de l'inflation. Est-ce pour en réintroduire un autre : la vitesse  $\delta$  d'ajustement de l'emploi (c'est-à-dire la vitesse d'ajustement des effectifs employés dans une branche, aux effectifs rendus nécessaires par les variations de la productivité et de la demande) ? L'enjeu est d'importance : le passage brusque de  $\delta$  de 0,5 à 0,2 explique à lui seul une hausse de 12 % de l'inflation (... et l'économie de 900 000 chômeurs) pour l'année 1975, sans compter les effets induits du type de ceux observés de 1930 à 1932.

A cela nous répondrons que l'évolution de  $\delta$  est explicitement exogène dans le modèle du tome IV parce que nous n'avons pas étudié les déterminants de  $\delta$ . Or  $\delta$  n'a aucune raison d'être constante. D'abord, c'est une valeur agrégée : elle exprime à la fois la résistance au passage d'un secteur à l'autre et... la résistance au passage au chômage. On peut comprendre que  $\delta$  soit plus forte en période d'expansion, même avec restructuration, qu'en période de récession où celui qui perd son emploi n'est nullement assuré d'en retrouver à court terme.

Par ailleurs, il est évident qu'une évolution importante se manifeste depuis quelques années, avec la généralisation des emplois à statut précaire, qui vise justement à relever la vitesse d'ajustement.

3. Nous ne pouvons que souhaiter, avec M. Didier comme avec C. Sauter, que des prolongements soient donnés au présent travail pour combler l'impasse sur la dimension internationale du problème. Un prolongement de cette recherche vise précisément à avancer dans cette direction.

4. Contrairement à B. Guibert, le rapporteur note la disparition de toute référence aux variables monétaires dans le modèle, donc dans l'explication de l'inflation actuelle.

En fait, ces variables ne jouent pas un rôle mineur, mais *permissif*. Sans réformes de la création monétaire, celles du rapport salarial comme de la fixation du taux de marge n'auraient pu être réalisées. Ces deux dernières étant explicitement prises en compte dans la construction du modèle, on peut dire que les structures monétaires et financières sont implicitement prises en compte.

5. La « décreue assez générale du taux d'inflation », effectivement perceptible quelques mois avant les élections de Mars 1978, ne s'est pas confir-

mée par la suite. On prévoit plutôt le maintien de la coexistence sur une longue période de l'inflation et du chômage : ce que nous avons justement cherché à expliquer. On peut supposer cependant que, si les affrontements sociaux ne se développent pas, à une décroissance des effectifs salariés capables d'imposer le maintien de leur pouvoir d'achat et des capitaux capables d'imposer leur taux de marge, correspondra une lente décreue du taux d'inflation.